

PAR ANTOINE-TRISTAN MOCILNIKAR (86)



directeur
environnement
et développement
durable à la mission
interministérielle
Union pour la
Méditerranée

Les décideurs **publics** français face au défi **méditerranéen**

La France est un pont entre les nations, entre le Nord et le Sud, entre l'Orient et l'Occident. Acteur et médiateur du dialogue entre les civilisations, la France ambitionne de dépasser le rôle frontière de la Méditerranée et de fonder une « Méditerranée des projets » qui transforme cette région en un centre économique majeur. L'action de la France se fonde sur ses valeurs qui sont celles des droits de l'homme, de la démocratie, de la justice internationale, de la laïcité, de l'égalité entre les femmes et les hommes. Face aux Printemps arabes, l'action de la France doit se renforcer encore.

Des enjeux politiques, économiques et sociaux

Les pays du pourtour de la Méditerranée et l'Union européenne rassemblent près de 800 millions de personnes et 33 % du PIB mondial. Les enjeux de cette région sont non seulement de nature politique, mais les questions économiques et sociales sont également critiques. L'écart de PIB varie de 1 à 10 entre le nord de la Méditerranée et le Sud. Cet écart considérable de niveau de vie entre les deux rives suscite des flux de populations et des attentes. Alors que les États-Unis réalisent 20 % de leurs investissements en Amérique latine et que le

Peu d'eau douce

L'eau douce (sources naturelles, pluies...) est rare : environ 3 500 m³ par habitant pour la moyenne des pays de la rive nord et moins que 1 000 m³ par habitant pour la rive sud et est (en dehors de la Turquie) contre une moyenne mondiale de 6 800 m³ par habitant. Les pays méditerranéens disposent seulement de 1 % des ressources en eau douce du globe.

Japon le fait à hauteur de 25 % dans sa périphérie directe, l'Europe ne mobilise que 2 % de ses investissements dans son Sud. Les relations économiques régionales de la zone sont limitées. Certains voient là une raison de perte de compétitivité de la zone et un facteur d'accentuation des tensions sociales et des dynamiques de migration.

Richesse environnementale et culturelle

Par ailleurs, la Méditerranée représente dans ses paysages et traditions façonnés par l'homme depuis des millénaires une identité culturelle unique en son genre. Elle dispose d'un des environnements les plus riches au monde avec 10 % des espèces connues de végétaux supérieurs, 18 % des espèces animales macroscopiques et 7 % des espèces marines, alors qu'elle ne représente que 1 % de la surface des mers et océans. 60 % des espèces végétales sont

L'écart de PIB varie de 1 à 10 entre le nord de la Méditerranée et le Sud

REPÈRES

Le bassin méditerranéen regroupait 460 millions d'habitants en 2009, et devrait en compter 520 millions à l'horizon 2025, dont 350 millions dans les pays du Sud et de l'Est. Malgré la baisse du taux de fécondité enregistrée dans la plupart des pays, le ralentissement de la croissance démographique ne se fera sentir pleinement qu'après 2030 voire 2040. Ainsi la part des 25-64 ans devrait passer de 38 % en 2000 à plus de 50 % en 2030. Il faudra créer 40 millions d'emplois dans les quinze prochaines années pour maintenir le taux de chômage au taux actuel. Il faudra également construire puisque l'on attend 80 millions d'urbains en plus dans les vingt années qui viennent.

Développement durable

En 1976, 16 pays méditerranéens et la Communauté européenne ont adopté la Convention pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution (la Convention de Barcelone) qui est rebaptisée, en 1995, Convention pour la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée. Ce plan, qui fut une première, engage les signataires à protéger l'environnement marin et côtier de la Méditerranée tout en encourageant des plans régionaux et nationaux visant le développement durable.

uniques à la Méditerranée et 30 % de la faune est endémique. Elle est donc attractive et plus de 30 % du tourisme international s'y concentre, ce qui permet de générer pour 200 milliards de dollars de recettes. Croisent par ses eaux 30 % du fret maritime et 25 % du trafic des hydrocarbures. La pêche y est intense. 63% des espèces de poissons et 60% des mammifères marins en Méditerranée sont menacés. Le tiers de la population méditerranéenne se masse dans les régions côtières.

Premières coopérations

En Méditerranée, à l'issue de la Deuxième Guerre mondiale et après la décolonisation, c'est dans le domaine technique qu'une première impulsion s'est créée pour construire des relations multilatérales. La Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM) a été créée en 1949 avec comme objectifs le développement, la conservation et la gestion des ressources marines vivantes, ainsi que la promotion de projets coopératifs de formation. À l'initiative conjointe de l'OCDE et du Conseil de l'Europe, le Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes a été créé par un accord entre les gouvernements en 1962 et comporte actuellement treize riverains de la Méditerranée. Il a pour mission de « donner un enseignement complémentaire tant économique que technique et de développer l'esprit de coopération internationale parmi les cadres de l'agriculture des pays méditerranéens ».

Plus de 12 nouvelles institutions

Plus récemment, une nouvelle série d'institutions techniques a vu le jour : Réseau méditerranéen des organismes de bassin, Centre

régional pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique basé au Caire, Association des régulateurs méditerranéens de l'énergie, Association méditerranéenne des agences nationales de maîtrise de l'énergie, Observatoire méditerranéen de l'énergie, Association des gestionnaires des réseaux électriques méditerranéens, Centre de Marseille pour l'intégration en Méditerranée, Centre de coordination pour la lutte antidrogue en Méditerranée à Toulon, Centre régional d'alerte aux tsunamis en Atlantique nord-est et Méditerranée occidentale, Réseau des aires marines protégées, Association des parcs naturels et des aires protégées en Méditerranée ainsi que l'Agence des villes et territoires durables méditerranéens.

Premières instances de dialogue politique

Démarrant dans les années 1970, des initiatives plus politiques ont vu le jour. À l'initiative française, en 1973, peu après la guerre israélo-arabe et l'embargo pétrolier, est lancé le Dialogue euro-arabe entre l'Union européenne et la Ligue arabe qui a eu de la substance essentiellement jusqu'en 1979 puis dans la décennie 1990. Le Secrétariat de la Ligue arabe et la Commission européenne ont multiplié les efforts afin de relancer le dialogue. Malte a relancé l'idée et a accueilli une Conférence pays arabes-Union européenne, en février 2008.

Dialogue 5+5

Espace de dialogue politique informel entre les pays de la Méditerranée occidentale, le Dialogue 5+5 ou Forum 5+5 a été créé sur une idée proposée par le président François Mitterrand, en 1983. Le projet a pris corps suite

Un long sommeil

Mis en application en 1990, le Dialogue 5+5 a d'abord sombré dans un long sommeil, à cause notamment de la crise algérienne et de l'embargo onusien imposé à la Libye entre 1992 et 1999 suite à l'affaire Lockerbie. En 2001, le processus redémarre et voit un premier sommet de chefs d'État et de gouvernement se tenir en 2003 à Tunis. En octobre 2012, le 2^e Sommet des chefs d'État et de gouvernement constitue une relance importante de la dynamique politique en Méditerranée suite aux Printemps arabes.

**Protéger
l'environnement
marin
et côtier
et favoriser le
développement
durable**

- à la création de l'Unité du Maghreb arabe en 1989. Ce Forum regroupe la Mauritanie, le Maroc, l'Algérie, la Tunisie et la Libye, d'un côté, et le Portugal, l'Espagne, la France, l'Italie et Malte, de l'autre.

Le cadre institutionnel s'élargit aux parlementaires, aux ministres de l'Intérieur, de la Défense, des Transports, de l'Environnement et du Tourisme. Des projets se développent dans tous ces domaines avec comme infrastructure emblématique le bouclage autoroutier d'Agadir à Tunis, décidé en 2012 et en cours de construction. Le domaine du transport est particulièrement dynamique avec la mise en place du Centre d'études des transports pour la Méditerranée occidentale. Le 2^e Sommet des chefs d'État et de gouvernement acte l'articulation du Dialogue 5 + 5 avec l'Union pour la Méditerranée et identifie comme nouveaux domaines de dialogue et de coopération les domaines prioritaires tels que l'emploi, l'investissement, le commerce, l'agriculture et l'énergie.

L'ambition euro-méditerranéenne

Plus étendu, le Processus euro-méditerranéen a été créé en 1995 à Barcelone, sous impulsion française, avec l'Union européenne (UE) et dix autres États riverains de la mer Méditerranée (Algérie, Autorité palestinienne, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Tunisie et Turquie). Son but est de concilier le besoin de sécurité de l'Europe et les besoins

**Organiser
des activités
culturelles
et promouvoir
les échanges**

Démantèlement des tarifs douaniers

Des accords d'association ont été signés entre l'Union européenne et chacun des autres membres. Dans le domaine économique, ils suppriment les barrières douanières de l'Union européenne sur les produits manufacturés exportés par ses voisins méditerranéens et ils prévoient le démantèlement progressif (sur douze ans) des tarifs douaniers appliqués aux produits manufacturés de l'Union dans ces pays. Pour ce qui est des relations Sud-Sud, l'accord d'Agadir de 2004 pose les bases d'une zone de libre-échange réunissant le Maroc, la Tunisie, l'Égypte et la Jordanie. La Turquie a également signé des accords de libre-échange avec le Maroc, la Tunisie et l'autorité palestinienne.

de développement des pays du sud et de l'est de la Méditerranée. Le Processus plutôt ambitieux s'est donné pour objectif de fonder un espace de stabilité et de paix respectueux des droits de l'homme (volet politique), de développer les échanges culturels pour favoriser le dialogue et la compréhension mutuelle (volet culturel), et de promouvoir les relations économiques et financières, au travers notamment de la mise en place d'une zone de libre-échange (volet économique).

D'autres progrès ont été rendus possibles. Dans le domaine financier, des instruments importants ont été mis en place, comme le programme MEDA par lequel l'Union européenne apporte une aide financière et technique à ses partenaires méditerranéens pour favoriser les projets de développement économique et social. L'Union européenne a soutenu le Processus de Barcelone à hauteur de 9 milliards d'euros entre 1995 et 2006. En 2007, MEDA a été remplacé par l'Instrument européen de voisinage et de partenariat. Par ailleurs, une Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat (FEMIP) a été créée en 2002. Financée par la Banque européenne d'investissement et l'Union européenne, la FEMIP vise à développer l'activité économique du secteur privé et à faciliter l'accès des PME au financement au travers de prêts et de subventions.

Dans les domaines culturel et éducatif, une institution est créée. La Fondation euro-méditerranéenne Anna Lindh pour le dialogue entre les cultures a été inaugurée en juin 2004 à Alexandrie. Elle encourage le dialogue culturel entre le nord et le sud de la Méditerranée, organise des activités culturelles et promeut les échanges, la coopération et la mobilité des personnes.

De nouvelles ambitions

L'Union pour la Méditerranée, sur une idée française et une initiative franco-égyptienne, est fondée en 2008 par 43 pays et l'Union européenne. La Ligue arabe est invitée aux réunions de l'Union. L'Union s'appuie sur l'acquis du Processus de Barcelone, l'englobant totalement, et permet ainsi de rehausser les ambitions méditerranéennes. La dynamique politique se développe certes moins qu'espérée mais des instances représentatives agissent au sein de l'Union pour la Méditerranée comme l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la

Méditerranée (APUPM), l'Assemblée régionale et locale euro-méditerranéenne (ARLEM), l'Assemblée des conseils économiques et sociaux et institutions similaires de l'Union pour la Méditerranée et le Forum de la société civile euro-méditerranéenne. D'un autre côté, le volet projets a pris une dimension importante. 273 projets ont été retenus dans le cadre des réunions internationales officielles organisées pour un besoin d'investissement total de 41 Md€. La Commission européenne mobilise 80,5 M€ d'assistance technique pour ces projets et dynamiques et au total 214 millions d'euros sur la période 2007-2013 lorsque l'on y ajoute les projets de coopérations concernant les collectivités locales. 84 projets sont très avancés dans cette liste de 273 projets (51 dans la dépollution, 25 dans le domaine des énergies renouvelables et 8 dans les transports) pour un investissement de 7,5 Md€. 207 projets supplémentaires ont été identifiés.

Le pari de la démocratie

Suite aux Printemps arabes a été mis en place, spécifiquement, le «Partenariat de Deauville», lancé le 27 mai 2011 dans le cadre de la présidence française du G8. Il est destiné à mobiliser le plus largement possible la communauté internationale en rassemblant les pays du G8, certains pays tiers contributeurs (Turquie, Arabie Saoudite, Émirats arabes unis, Qatar, Koweït), institutions financières internationales et organisations régionales au profit des «pays engagés dans des processus de transition ou de réforme crédibles» (Tunisie,

Une Méditerranée des projets

La France développe, avec l'engagement de l'Union européenne, une Méditerranée des projets. Elle affiche clairement la priorité « projet » de l'Union pour la Méditerranée, en cohérence avec la Politique européenne de voisinage et son secrétariat pensé et reconnu comme un incubateur de projets de développement paritaire et partenarial. Le Partenariat de Deauville peut nous permettre d'accompagner au mieux le développement des pays en transition politique. La France accorde une attention toute particulière à la coopération avec les pays du Maghreb. Finalement, la façade maritime a vocation à développer un lien très direct avec nos partenaires méditerranéens. Marseille Métropole en constitue un symbole.

Égypte, Libye, Maroc et Jordanie). L'Union pour la Méditerranée est partie prenante du Partenariat de Deauville. Les secteurs prioritaires sont le développement du secteur privé, le développement des PME, la création d'emplois ainsi que le développement de projets d'infrastructures.

Dans ce contexte nouveau que connaît la Méditerranée, la France regarde avec confiance les changements dans le monde arabe car elle est convaincue qu'il est toujours préférable de faire le pari de la démocratie. Il y a des lignes qui bougent et des dictateurs qui tombent. Il y a la vitalité des peuples, leur aspiration démocratique, les exigences d'une bonne gouvernance et la capacité d'innovation que trouvent toujours les êtres humains. En cela, le monde évolue dans un sens qui est celui du progrès. Avec confiance, mais avec lucidité, car nous n'ignorons pas les défis du présent, du proche avenir et du long terme. Il n'est pas en notre pouvoir de transformer mécaniquement les révolutions en succès et nous n'avons pas à nous ingérer dans la vie politique d'États souverains. C'est tout l'enjeu des Printemps arabes, dès lors que les formations politiques qui se réclament de l'islam s'engagent à garantir les libertés, notamment celles des femmes, à respecter l'alternance, à protéger les minorités, qu'elles soient culturelles ou religieuses. Il leur appartient, à ces pays qui font œuvre de transition, d'en faire la démonstration et à nous d'encourager le mouvement, sans défiance, mais avec vigilance. ■

Des réalisations concrètes

Parmi les opérations initiées, on peut citer l'usine de dessalement d'eau pour la bande de Gaza, 51 projets concernant la dépollution avec un financement sécurisé à hauteur de 4,2 Md€, la centrale thermosolaire de 150 MW de Ouarzazate, le premier tronçon de LGV (Ligne grande vitesse) entre Rabat et Tanger, le hub ferroviaire moyen-oriental en Jordanie, le financement de 10 à 15 quartiers durables pour un montant de 1 milliard d'euros et qui concernera 100 000 à 200 000 habitants ; le captage de résurgences d'eau douce en mer (avec des projets pilotes à l'étude en Espagne, au Liban, au Maroc et une unité opérationnelle en Grèce).

La France regarde avec confiance les changements dans le monde arabe, mais avec lucidité